



## Vente bien démembré = partage ?

Par **TERRADE**, le **10/05/2009** à **19:11**

Bonjour,  
Mon père décédé en 1987 a eu 3 enfants d'un premier mariage  
Il a eu en seconde noce 2 enfants : ma soeur et moi même  
Ma mère a la jouissance de la maison jusqu'à son décès.  
Actuellement elle a des problèmes de santé, nous devons vendre la maison pour payer la maison de retraite.  
Cela pour finir sa vie.  
A la vente de la maison, comment s'effectue le partage pour les 5 enfants ?  
Est ce qu'elle doit donner la part aux enfants du premier mariage en sachant que c'est pour finir sa vie en maison de retraite  
merci de votre réponse

Par **Bertrand**, le **10/05/2009** à **22:54**

Bonsoir,  
Votre père a -t-il consenti à votre mère une donation au dernier vivant ? Avait-il fait un testament ? Est-ce que la maison est un bien commun à vos deux parents ou était-ce un bien propre à votre père ?  
Cordialement,  
Bertrand.